

Offre de formation 2019

Formation LE DERNIER BUDGET COMMUNAL DU MANDAT

Public concerné

Elus des communes et des EPCI à fiscalité propre en charge des finances.

NB : La formation est limitée à un groupe de 20 personnes maximum (priorité aux Maires et aux Adjointes aux Finances).

Intervenant(s)

Benoît ROGER, formateur (Forma ECO)

Objectifs et programme

Objectifs :

- Permettre aux élus de comprendre les principes, le cadre et le contenu du budget, de présenter les différents documents budgétaires et comptables
- Bien connaître les conditions de l'équilibre budgétaire.

Cette formation prépare à l'élaboration du dernier débat d'orientation budgétaire et du dernier budget du mandat et présente une synthèse du projet de loi de finances 2020 (ou de la loi de finances initiale).

Programme :

- Le Budget : les fondamentaux :
 - Les principes comptables
 - Les principes budgétaires
- Le cadre comptable :
 - Le budget de la commune
 - Le principe de séparation des ordonnateurs et des comptables
 - Le compte administratif et le compte de gestion
 - L'affectation du résultat

Tarifs, Dates, lieux et horaires

Coût : 200 € par personne (déjeuner inclus) : **possibilité de prise en charge par votre DIF (si votre demande est effective 2 mois avant le jour de la formation).**

Date et lieux : **Mardi 17 décembre 2019** à ANNECY – Conseil départemental (1 rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - Salle Tom Morel en rez-de-chaussée du Bâtiment.

Horaires : 9h-17h (déjeuner inclus)

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation LE DERNIER BUDGET COMMUNAL DU MANDAT

Collectivité :

Adresse mail :

Participant(s) :

Prénom - Nom Qualité / Adresse mail (si différente
de l'adresse indiquée ci-dessus)

.....

.....

**Numéro(s) de portable où joindre les participants en cas de besoin (annulation,
changement de lieu ou autre):**

.....

.....

**Formation du mardi 17 décembre 2019 à Annecy
(Conseil départemental – Salle Tom Morel)
de 9h à 17h**

Frais d'inscription

**200 euros pour la
journée de
formation
(déjeuner inclus)**

Modalités d'inscription

Bulletin à adresser
par mail :

secretariat@maires74.asso.fr

**avant le 7 octobre
2019**

ATTENTION : L'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE FORMATION EST OBLIGATOIRE et LIMITEE A UN GROUPE DE 20 PERSONNES MAXIMUM

Les demandes d'inscription des participants sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (priorité aux maires et adjoints aux finances en cas de demandes nombreuses).

Votre inscription ne sera vraiment validée qu'après envoi d'un mail de confirmation de notre part.

Le règlement (200 € par participant) est à effectuer à la réception de la facture. Toute inscription non annulée dix jours avant le début de la formation est due.

L'Association des Maires de Haute-Savoie se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Cachet de la Mairie/l'EPCI et Signature du Maire/Président
(obligatoires en cas de paiement de la formation par la collectivité) :

En cas d'utilisation du DIF Elus, aucun accord du Maire/Président n'est requis. Nous consulter pour plus d'informations à ce sujet.

**Attention : délai pour prise en charge par votre DIF :
Dossier transmis 2 mois avant le jour de la formation**